



Soutenez la Fondation VMF tout en réduisant vos impôts

DON DÉDUCTIBLE À HAUTEUR DE 75 %

IFI : les contribuables peuvent déduire 75 % de leur don du montant de l'IFI à acquitter dans la limite globale annuelle de 50000€ .

DON DÉDUCTIBLE À HAUTEUR DE 66 %

IR : la réduction d'impôt est égale à 66 % des sommes versées, retenues dans la limite annuelle de 20 % du revenu imposable. L'excédent peut être reporté sur 5 ans.

DON DÉDUCTIBLE À HAUTEUR DE 60 %

IS : la réduction d'impôt est égale à 60 % du don versé, retenu dans la limite annuelle de 0,5 % du CA HT. L'excédent peut être reporté au titre des 5 exercices suivants.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation VMF, sous égide de la Fondation du patrimoine. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Fondation VMF.

J'envoie ce bulletin de soutien accompagné d'un chèque établi à l'ordre de la Fondation VMF à : Fondation VMF - 93 rue de l'Université - 75007 Paris

OUI, JE FAIS UN DON

à la **Fondation VMF** pour soutenir ses actions de sauvegarde du patrimoine en péril

M Mme Mlle Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Tél. : e-mail :

Je fais un don de : 50€ 100€ 500€ Autre :

Dès enregistrement de votre don, un reçu fiscal vous permettant de faire valoir vos droits à la déduction auprès de l'administration fiscale vous sera envoyé. Merci de nous préciser à quel titre vous souhaitez cette défiscalisation :

l'IFI (impôt sur la fortune immobilière) l'IR (impôt sur le revenu) l'IS (impôt sur les sociétés)

Je souhaite recevoir des informations sur le dispositif « dons et legs » de la Fondation VMF.

Je suis adhérent VMF Je suis abonné au magazine VMF

Pour toute question, contactez Constance ŒCHSLIN :

T : 01 40 62 61 71 • E-mail : constance.oechslin@vmfpatrimoine.org • www.fondationvmf.org

VOTRE AVANTAGE FISCAL :

DANS LE CADRE DE L'IFI (ouvrant droit à une déduction à hauteur de 75 %)			
VOTRE IFI EST DE	VOTRE DON EST DE	MONTANT DE VOTRE IFI APRÈS VOTRE DON	COÛT NET POUR VOUS
5000 €	6667 €	0 €	1667 €
10000 €	13333 €	0 €	3333 €
30000 €	40000 €	0 €	10000 €
50000 €	66667 €	0 €	16667 €

DANS LE CADRE DE L'IR (ouvrant droit à une déduction à hauteur de 66 %)		
VOTRE DON	VOTRE ÉCONOMIE D'IMPÔT	COÛT NET POUR VOUS
500 €	330 €	170 €
1000 €	660 €	340 €
2000 €	1320 €	680 €
5000 €	3300 €	1700 €

Informations sous réserve de modification de la part de l'Administration fiscale. La Fondation VMF est abritée par la Fondation du patrimoine.

Fondation VMF 93, rue de l'Université 75007 Paris Tél. 01 40 62 61 71

Fondation du patrimoine 153b av. Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine Tél. : 01 53 67 76 00 - Fondation reconnue d'utilité publique - Loi du 2 juillet 1996 - SIREN 413 812 827